

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Document transmis en préfecture
N° 20250401-017-2025-BF
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception préfecture : 03/04/2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : 17
Présents : 11
Procurations : 3

Objet :
Budget primitif 2025

L'an deux mille vingt cinq
Le 1^{er} avril

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 26 mars 2025

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Amélie VAN ETTINGER, Mme Anneke VAN DER VOSSEN, Mme Leila SMITH, M. Bernd BECK, Mme Aurélie VUILLERMOZ, M. Pierre REBEIX, M. Pascal BRUN

Excusés : Mme Emilie VINCENT qui donne pouvoir à Mme Amélie VAN ETTINGER, M. Nicolas GRES, M. Guillaume PEREZ qui donne pouvoir à M. Pascal BRUN, Mme Jocelyne SCHWALLER qui donne pouvoir à Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephan BOCKEN

Mme le Maire EXPOSE que,

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales indique que « le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le conseil Municipal ». La présente délibération a donc pour objet de présenter les grandes lignes du Budget Primitif 2025 et de le soumettre à l'assemblée délibérante afin de permettre son exécution par l'ordonnateur (le Maire). Par cette démarche le budget communal deviendra exécutoire.

Le budget primitif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses d'une année civile de la commune.

Le budget primitif 2025 a été construit dans un souci de sincérité des dépenses et des recettes et respecte l'obligation d'équilibre à laquelle sont soumises les collectivités locales.

Le choix a été fait – et validé en Conseil municipal privé en date du 11 mars 2025 – d'avoir pour 2025 un budget qui permette à la fois de :

- Pouvoir faire face aux dépenses incompressibles et obligatoires de la commune,
- Maintenir l'objectif d'une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Dégager une capacité de financement des différents projets d'investissement pour l'avenir et intégrer le plan pluriannuel d'investissement portant en particulier sur les projets suivants :

- Extension de l'école et du centre de loisirs
 - Rénovation de la salle de la Chenaille
 - Réfection des voiries, déploiement d'un schéma des modalités douces et requalification du centre
 - Déploiement d'une politique foncière
 - Mise à niveau du complexe sportif
 - Requalification du site des sources de l'Allondon
- Permettre d'entretenir les bâtiments publics, de les rénover dans un souci d'économie d'énergie et d'embellir et de mettre en valeur la commune.

De manière formelle, la présentation du Budget Primitif doit respecter la séparation de la section de fonctionnement et de la section d'investissement. En voici les grandes lignes :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	BP 2024	BP 2025
013 – Atténuations de charges	20 000.00 €	28 000.00 €
70 – Produits des services du domaine	473 820.00 €	510 420.00 €
73 – Impôts et taxes	1 538 000.00 €	1 639 500.00 €
74 – Dotations et participations	892 100.00 €	904 919.00 €
75 – Autres produits de gestion courante	18 000.00 €	17 000.00 €
77 – Produits exceptionnels		
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	2 941 920.00 €	3 099 839.00 €
002 – Excédent antérieur de fonctionnement	1 099 377.49 €	1 696 662.38 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 041 297.49 €	4 796 501.38 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	BP 2024	BP 2025
011 – Charges à caractère général	1 007 820.00 €	928 804.00 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	1 513 500.00 €	1 517 500.00 €
014 – Atténuations de produits	215 000.00 €	228 396.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	313 650.00 €	226 590.00 €
66 – Charges financières	54 000.00 €	42 000.00 €
67 – Charges exceptionnelles		
68 – Dotations aux provisions pour risques	500.00 €	0.00 €
022 – Dépenses imprévues		
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	3 104 470.00 €	2 943 290.00 €

023 – Virement à la section d'investissement	899 697.49 €	1 853 211.38 €
042 – Opérations d'ordre	37 130.00 €	0.00 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 041 297.49 €	4 796 501.38 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	BP 2024	BP 2025
13 – Subventions d'investissement	1 460.77 €	0.00 €
16 – Emprunts	1 119 761.00 €	0.00 €
10 – Dotations et fonds divers	62 600.00 €	26 000.00 €
30 – Opération salle polyvalente	655 928.40 €	263 547.00 €
31 – Opération Ecole	1 377 273.60 €	27 000.00 €
32 – Opération Centre Sportif	125 100.00 €	170 000.00 €
33 – Opération Cœur de Village	402 447.00 €	0.00 €
34 – Opération Sources de l'Allondon	219 053.10 €	28 800.00 €
35 – Opération Foncière		0.00 €
36 – Opération CDL (nouveau bâtiment)	0.00 €	0.00 €
37 – Opération Voiries et voies douces	0.00 €	0.00 €
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	3 963 623.87	515 347.00 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	899 697.49 €	1 853 211.38 €
024 – Produits des cessions		283 333.00 €
040 – Opérations de transfert entre sections	37 130.00 €	0.00 €
001 – Excédent antérieur d'investissement	2 000 915.64 €	1 335 777.65 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 241 367.00 €	3 987 669.03 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	BP 2024	BP 2025
10 – Dotations fonds divers		
20 – Immobilisations incorporelles	30 560.00 €	26 595.41 €
204 – Subventions d'équipements versées	15 000.00 €	0.00 €
21 – Immobilisations corporelles	839 359.27 €	184 707.62 €
30 – Opération salle polyvalente	2 186 428.00 €	1 928 500.00 €
31 – Opération Ecole/Centre de Loisirs	2 059 632.00 €	341 500.00 €
32 – Opération Centre Sportif	417 000.00 €	764 500.00 €
33 – Opération Cœur de Village	956 710.73 €	86 925.00 €
34 – Opération Sources de l'Allondon	516 177.00 €	120 000.00 €
35 – Opération Foncière	10 000.00 €	40 000.00 €
36 – Opération CDL (nouveau bâtiment)		172 841.00 €

37 – Opération Voiries et voies douces		107 100.00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	210 500.00 €	215 000.00 €
020 – Dépenses imprévues d'investissement		
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	7 241 367.00 €	3 987 669.03 €
001 – Solde d'exécution reporté		
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	7 241 367.00 €	3 987 669.03 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité,
CONTRE : M. Bernd BECK et Mme Anneke VAN DER VOSSEN
ABSTENTION : MM. Guillaume PEREZ et Pascal BRUN

APPROUVE le budget primitif 2025 ;

AUTORISE Mme le Maire, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pascal BRUN
Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.
Isabelle PASSUELLO
Maire d'Echenevex,

